



Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 24
Votants : 29
Date de la convocation : 28 mai 2014

N° 14.06.04.16

L'an deux mille quatorze et le quatre du mois de juin, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. le Maire.

PRÉSENTS : MM SAVY, BOUSQUEL, Mme PASDELOU, MM LARGUIER, BRAEMER, Mme THALY-BARDOL, MM PINETON DE CHAMBRUN, GREPINET, ROQUES, GRAVIER, Mmes ROBERT, MOULAOU, M. CASTELL, Mme CAMBON, M. ROESCH, Mmes JULLIEN, PRIE, MERLET, VIGNERON, MM ALLOUCHE, CONTE, Mmes GAUZY-CHABLE, PLAYS, M. GOEPFERT.

PROCURATIONS : Mme MICHEL en faveur de M. BRAEMER
Mme MACHERY en faveur de M. BOUSQUEL
M. LOPEZ en faveur de Mme VIGNERON
Mme LABORDE en faveur de Mme PLAYS
M. JULIEN en faveur de M. ALLOUCHE

CESSION DE TERRAIN CE 92**Rapporteur : M. BRAEMER**

Par délibération du 17 juin 2013, la commune a décidé de céder à M. Gérard ANGAMMARE la parcelle cadastrée CE 92 qui fait partie du domaine privé de la commune.
Cette acquisition ayant pour but d'améliorer leur confort.

Cette partie de terrain ne présente pas un intérêt majeur pour la commune.
Un oubli dans la délibération empêche la signature de l'acte.

Il est proposé au Conseil municipal de :

- céder à M. Gérard ANGAMMARE, un terrain d'une superficie de 353 m² environ, correspondant à la parcelle cadastrée CE 92
- conclure cette cession au prix de 5 000 € (estimation des domaines)
- dire que tous les frais afférents à ces cessions seront à la charge de l'acquéreur
- d'autoriser M. le Maire à signer tout acte et tout document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de M. Braemer à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture le 25.06.2014
et publication le 26.06.2014



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : CESSION DE TERRAIN CE 92

Date de transmission de l'acte : 25/06/2014

Date de réception de l'accusé de
réception : 25/06/2014

Numéro de l'acte : 14-06-04-16 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 034-213401235-20140604-14-06-04-16-DE

Date de décision : 04/06/2014

Acte transmis par : Corinne BERNAL

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.2. Alienations
3.2.1. Délibérations

